

Compte-rendu du comité technique local du 11 janvier 2018

« Fêtes » vos vœux, rien de va plus ! Soldes puis liquidation totale avant épuisement du personnel

Le comité technique local (CTL) s'est tenu en 2ème séance le 11/01/2018 pour évoquer les points suivants :

- les suppressions d'emplois 2018.
- le service d'appui au réseau (SAR) dans le secteur public local.
- questions diverses.

Solidaires Finances Publiques a donné lecture d'une déclaration liminaire intitulée « Chronique d'une mort annoncée » (cf déclaration jointe).

Le directeur a renouvelé ses vœux en séance en nous annonçant que l'année 2018 sera riche (pas pécuniairement) mais en changements et qu'il y aura des moments importants.

En effet, les AGFIP n° 1 de chaque département seront réunis à la DG en février et il y aura vraisemblablement des effets d'annonces par rapport aux structures et aux missions.

Pour l'instant, il n'y a pas (encore) de scoops ! Comme dit l'adage « Pas de nouvelle, bonne nouvelle » il n'y aurait donc pas lieu de s'inquiéter même si on peut parfois imaginer le pire... !!!

Effectivement, le service public va changer et se concrétiser différemment, mais selon le directeur « si on ne veut pas que la DG soit une cible, il ne faut pas être rétrograde et donc ne pas refuser le tout numérique ».

Pour le directeur, le numérique est irréversible...

« c'est à nous de montrer que l'on est beaucoup plus fort et capable de se réformer nous-même »

Petit aparté littéraire :

- la Chronique d'une mort annoncée est un roman écrit par Gabriel Garcia Marquez,
- l' « holocauste » est, dans la Grèce antique, un sacrifice où l'offrande est entièrement consumée.

Sur l'expérimentation du recouvrement forcé des particuliers (Amende SIP Auxerre), toutes les dettes payées au trésor public seront regroupées.

Dans la mesure où le département de l'Yonne avait été initiateur lors du transfert du recouvrement des amendes de la TP au SIP, la DG a décidé de poursuivre ce rapprochement en intégrant le « retour » des amendes des radars automatisés de Rennes sur Auxerre.

Même si ce point n'a toujours pas été évoqué concrètement en CTL, la DG dans sa grande bonté a permis d'affecter un cadre C pour cette mission.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La direction s'appuie sur un certain nombre de tableaux pour justifier ses choix et supprime en priorité les postes vacants.

Il existe un cadre national « évolution catégorielle des emplois », décliné en local avec diverses contributions et des emplois

fléchés.

La direction effectue également à son niveau un repyramidage et des redéploiements.

Un jour, vous supprimez un emploi pour le recréer l'année suivante, le lendemain, vous créez un poste B puis supprimez 1 poste C ou l'inverse...

Les éléments importants pour cette année sont de nouveaux tours de passe-passe.

Dans un souci d'apporter des réponses à nos collègues et d'avoir un peu de visibilité, nous avons demandé des explications...

En fait, tout sera conditionné par CAP 22 pour les années à venir...

Pour cette année, dans la mesure il n'y a pas d'IDIV qui demande le CDIF ou le poste d'adjoint au SIP d'Auxerre, il paraît plus rationnel, selon la direction, de supprimer ces 2 postes dans les services territoriaux et de les réimplanter à la direction.

Selon le directeur, le pilotage est plus facilement gérable de la direction pour mieux animer le réseau...

Avec la mise en place du prélèvement à la source (prochainement recouvré par les SIE) et la suppression de la taxe d'habitation, l'avenir du recouvrement au sein des SIP est largement compromis...

Selon la direction, avec un nouveau mouvement de balancier, le retour du reste de recouvrement des SIP pourrait même revenir dans les trésoreries.

Pas encore de fusion pour les SPF malgré l'entraide avec Aurillac et les délais de publication contrastés dans le département...

La solidarité départementale n'est pas encore d'actualité !!

Dans le cadre d'une fermeture provisoire ou ponctuelle d'une trésorerie au public, avant que toutes les C4 ne ferment définitivement (?), il y a un seuil minimum à atteindre.

La dernière norme pour l'ex DGCP était de 3 agents et il existe une note de l'année 1957 (qui aurait échappé à certains!!!) qui prévoit qu'un service avec caisse ne doit pas ouvrir au public avec un seul agent!!

Bien sûr, le chef de poste a une autorité certaine pour fermer son service avec l'accord de la direction

Service d'appui au réseau

Il s'agit d'une entité au sein du SPL qui aide l'ensemble des postes comptables (SPL) dans le cadre de l'action en recouvrement et la comptabilité...

Avant sa labellisation, on parlait de cellule de soutien au réseau (CSR).

Il s'agit des prémices du travail à distance !!!

Globalement, le dispositif est apprécié par tous (chef de service et équipe) et semble adapté aux besoins.

La programmation du SAR aura vocation à évoluer (par exemple contrôle des paies pour les collectivités locales) au même titre que les intervenants qui composent cette entité.

Pour l'instant, la direction n'a pas les moyens d'étendre les missions du SAR à la filière fiscale.

QUESTIONS DIVERSES

Nous avons rappelé l'impact des suppressions d'emplois sur les futures mutations.

Avec les fusions de RAN et les suppressions de poste dans les petites trésoreries, le risque est grand pour un agent ALD RAN de devoir faire une fiche de vœux et d'avoir une affectation éloignée de ses choix.

En matière de mouvement local au 1^{er} mars, faute de combattant pour la catégorie C et A, il n'y aura qu'une CAPL de contrôleur le 26 janvier 2018.

Le déménagement du SIP SIE d'Avallon est programmé les 29,30 et 31 janvier et les travaux ont bien été réceptionnés.

Pour l'instant, rien de nouveau sur Joigny pour un éventuel regroupement de service et le navire sur Sens Quai de Nancy n'est toujours pas à flot...
Le maire de Sens est avisé et la logistique sera sur place...

Il y aura un CTL prochainement sur le budget et sur toute l'activité informatique.

Il y aura 2 recrutements contractuels handicapés (1 B et 1 C) avec une échéance en mars 2018.

Le recrutement PACTE est effectif à la paierie d'Auxerre depuis décembre 2017.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques:

Nadine ROGER
Michèle LEVESQUEAU
François BACCON
Pascal AUGÉAT-MALTER

Balf syndicale:
solidairesfinancespubliques.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr

Rappel des suppressions

Services	A+	A	B	C
Direction	+ 3 IDIV		-2	- 1
EDR		-1		
RAN AUXERRE				
CDIF	-1		- 1	
SIP Auxerre	IDIV	+ 1		- 1
Amende	-1			+1
SIE Auxerre	IDIV			- 1

PCRP Auxerre		- 1		
PRS		+ 1		
SPF1-E Auxerre				- 1
Auxerre EH			+ 2	- 1
Auxerre Municipale				- 1
St Fargeau			- 1	
Vermenton				- 1
SIP SIE Avallon			- 1	+1
Trésorerie Tonnerre			-1	
<i>RAN SENS</i>				
SIP Sens			- 1	
SIE Sens			- 1	
SPF Sens			+ 1	-1
Trésorerie Charny				-1
SPF Joigny				-1
Total	+ 1	0	-5	-8